



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 18 Juin 2021

Début de réunion à 18h30

Étaient présents :

- Monsieur Adam, directeur de l'école et président de séance,
- Mesdames Petit, Barberi, Guyoton, Pichon, Guenet, Fourmon, Lagarrigue, René, Lebreton, Annette, Limandri, Molinier, Renard, Carpentier, Femy, Padovan, Portefaix membres du conseil des maîtres,
- Monsieur Koita, Maire adjoint élu aux affaires scolaires
- Madame Fernandez, chargé des affaires scolaires et Mr Gouait, Directeur enfance et jeunesse.
- Madame Fedeler, membre du RASED
- Mesdames Omiel et Massenet, ATSEMs de l'école.
- Mmes Venaissin, Sinoquet, Loupias, Ait Hatrit, Durand, Durdux, délégués titulaires au Comité des parents.

1- Adoption du procès verbal du CE du mardi 12 mars 2021

Adoption du procès verbal à l'unanimité

2- Situation sanitaire lié à la Covid-19

Par rapport au deuxième trimestre, des nouvelles directives ont été transmises par l'éducation nationale. Un seul cas de Covid-19 dans la classe entraîne la fermeture de cette dernière pendant une semaine.

Seules deux classes ont été touchées par cette mesure : celle de Mme Lecomte et celle de Mme Limandri. Mme Fernandez précise que les familles n'ont pas été facturées pour les services périscolaires durant cette semaine et ce automatiquement.

Lors de l'absence d'une enseignante et si l'éducation nationale ne fournit pas de remplaçant, l'école n'a pas l'autorisation d'accueillir les enfants qui doivent retourner au domicile. S'il s'agit d'une absence non prévue et connue le matin même, les enfants seront néanmoins accueillis pour une journée seulement par un AESH et ceci pour arranger les familles.

Depuis le 17 juin 2021, les masques peuvent être retirés dans les cours de récréation. Néanmoins, ils restent obligatoires devant l'école lors des entrées et sorties des enfants. Monsieur Adam précise que les consignes pour la rentrée de septembre ne leur sont pas encore connues.

3- Carte scolaire.

Une mesure de fermeture révisable a été prononcée en juin.

À la rentrée de septembre 2021, 94 CM2 rentreront au collège. 42 Petites sections doivent entrer à Vivaldi selon les prévisions de la municipalité. 15 radiations sont déjà actées.

Mme Fernandez précise que les notaires refusent de donner les compositions familiales pour les nouveaux arrivants ce qui n'aide pas à faire une précision juste.

Au 15 juin 2021, il y avait 53 inscriptions en PS ainsi que 26 autres inscriptions tous niveaux. Il y a donc 79 arrivées et 107 départs.

Monsieur Nicolas, le nouvel inspecteur viendra compter en septembre. A ce jour les prévisions sont de 510 élèves ce qui représente 26,8 élèves par classe sur 19 classes.

Par conséquent, les listes de classe ne seront pas diffusées en juillet mais à la pré rentrée (le 31 août ou le 01 septembre).

Les listes de fournitures seront transmises en juillet et seront harmonisées par niveaux.

4- Effectifs de rentrée et répartitions des classes.

A ce jour les effectifs ont été répartis comme suit :

7 classes de maternelles :

- une petite section à 27 élèves : Mme Barberi
- une petite section à 27 élèves : Mme Petit
- une moyenne section à 28 élèves : Mme Guyoton
- une moyenne section à 28 élèves : Mme Pichon
- Une moyenne/grande section à 14 et 13 élèves : Mme Lagarrigue
- Une grande section à 24 élèves : Mme Fourmon
- Une grande section à 24 élèves : Mme Guenet

12 Classes d'élémentaires :

- un CP à 26 élèves : Mme René
- un CP à 26 élèves : Mme Lecomte
- un CP/CM1 à 13 et 13 élèves : Mme Lebreton
- un CE1 à 28 élèves : Mme De Castro
- un CE1 à 28 élèves : Mme Molinier
- un CE1/CM2 à 17 et 08 élèves : Mme Annette
- un CE2 à 29 élèves : Mme Renard
- un CE2 à 28 élèves : Mme Limandri
- un CM1 à 28 élèves : Mme Teulon
- un CM1 à 28 élèves : Mme Padovan
- un CM2 à 27 élèves : Mme Portefaix
- un CM2 à 27 élèves : Mme Femy

Bilan RASED :

La salle habituelle du RASED a été supprimée avec l'ouverture de classe. Mr Gouait a aménagé une nouvelle pièce qui a été disponible après les vacances de la Toussaint.

Le fonctionnement a été modifié en début d'année : des petits groupes pour un coup de pouces ont été reçus puis un fonctionnement plus conventionnel a repris après la Toussaint.

Mme Fedeler a effectué 42 prises en charges dont 19 CP, 13 CE1 et 10 CE2.

Des difficultés ont été soulevées avec le port du masque pour les exercices de prononciations avec les enfants les plus fragiles.

Mme Lopez, la psychologue scolaire a quant à elle effectué 38 prises en charge et 17 dossiers MDPH.

Aucun budget n'a été demandé cette année à la municipalité .

5- Rentrée scolaire septembre 2021 (crédits, fournitures,...)

Monsieur Koita précise que les modalités pour la distribution des trousseaux sont en cours de réflexion. Les maîtresses proposent de récupérer les trousseaux et les disposer sur la classe pour le jour de la rentrée. Monsieur Koita propose une distribution par les élus immédiatement à l'entrée en classe. Les élus et les enseignantes trouveront ensemble une solution pour une distribution rapide le jour de la rentrée.

Le budget est maintenu à 28€ par enfant + un car par classe + un spectacle.

Les classes de CP à CM2 n'ayant pas eu de spectacle comme les maternelles, Mr Adam demande s'il est possible d'offrir une séance de cinéma au pôle culturel. Mr Koita va voir ce qu'il est possible de faire.

Les commandes de fournitures se feront chez Pichon.

Mr Adam demande une précision à Mr Koita sur des propos tenus par la municipalité lors du conseil municipal dernier concernant les budgets attribués aux écoles et dont l'utilisation semblait être une « nébuleuse ». Mr Adam demande à Mme Fernandez de confirmer que toutes les commandes sont bien centralisées en mairie et que donc toutes les sommes allouées sont bien utilisées pour du matériel pour les classes ce que confirme Mme Fernandez.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de fournir un bilan des coopératives scolaire et de classe par pôle de dépenses afin que les parents soient informés de l'utilisation de leurs dons. Certaines enseignantes précisent le faire déjà pour leur classe lors de la réunion de rentrée.

6- ATSEMs (roulement, nombre dans chaque école)

En février 2021, Sylvia a eu un accident et n'a pas été remplacée. Les ATSEMs se sont relayées pour la remplacée dans la classe et Mr Adam les en remercie.

Mme Fernandez précise que Sylvia reprendra à la rentrée de septembre.

7- Photocopieurs

L'utilisation est quotée à 10000 copies à l'année et les photocopieurs sont utilisés à l'aide d'un code à 4 chiffres. Certaines enseignantes font remarquer que leur crédit a diminué de façon brutale sans utilisation. Mr Koita va contacter le prestataire pour savoir ce qu'il s'est passé. Les enseignantes demandent également à passer à un code à 6 chiffres au lieu de 4.

8- Projets de classe et interventions

Les élèves de Mme Portefaix ont participé à un concours d'écriture avec le site Calamagui. Le livre a été édité et un exemplaire sera offert à l'école.

Tous les CM ont participé à la dictée ELA et certaines classes participent au concours de dessin pour l'affiche.

Les CM2 ont fait un projet de sciences avec la réalisation d'un objet technique.

Les élèves de Mme Renard ont participé à un projet d'écriture en collaboration avec des auteurs.

Les élèves de Mme Carpentier ont correspondu avec des élèves d'une autre école.

Les CM1 et CM2 ont pu bénéficier d'une formation aux trois gestes qui sauvent organisée conjointement par l'association de parents d'élèves et les Sapeurs pompiers de St Souplets. A l'issue, un diplôme leur a été distribué.

9- Coopérative/crédits

Des dépenses ont été effectuées pour le cycle 2 avec l'achat de manuel de géométrie et pour le cycle 3 avec des manuels sur l'histoire des arts.

La coopérative scolaire s'élève à 20434,34€. La coopérative de classe s'élève à 6563,78€

10- Travaux

Un local de ménage se trouve derrière la classe de Madame Molinier et le chariot de ménage doit donc traverser la classe pour accéder au reste du bâtiment. La classe est organisée sous forme de blocs de travail pour optimiser l'espace et Mme Molinier demande s'il est possible de s'organiser autrement pour ne pas avoir à bouger toutes les tables chaque soir et chaque matin.

Mr Adam demande si du nouveau mobilier est prévu pour les classes de maternelles car le changement des tables devient urgent.

Mesdames Fourmon et Lagarrigue précisent que des chaises et tables ont disparu et précisent qu'avec le nombre d'élèves par classe l'année prochaine, il n'y en aura plus assez.

Mr Gouait précise que des changements sont prévus en salle de motricité. Les bacs vont être retirés et les fenêtres de droite côté couloir vont être condamnées pour y déplacer la structure. Des placards vont être installés tout le long du mur pour y ranger tout le matériel. La porte d'accès aux classes de maternelles va être déplacée pour éviter d'avoir à traverser en diagonale la salle et ainsi ne plus la salir.

Mme Barberi réitère sa demande de réfection des enrobés des cours de récréation et précise que les barrières en bois entre les cours deviennent dangereuses (casse et clous rouillés qui dépassent).

Fin du conseil à 20h40